

<http://www.ac-grenoble.fr/ecole/74/abbaye.passy/spip.php?article82>



Le livret scolaire en élémentaire : le LSUN

- Le rendez-vous des parents - Les évaluations et le livret d'évaluation -



Date de mise en ligne : vendredi 14 juillet 2017

Copyright © Ecole primaire de l'Abbaye - PASSY (74) - Tous droits réservés

Le livret scolaire unique est un compte-rendu qualitatif du travail des élèves sur un document simple, lisible et autour d'une évaluation positive.

Ce n'est pas un catalogue d'actions, ni un compte-rendu exhaustif de tout ce qui a pu être travaillé en classe et évalué en classe.

Il s'agit d'une synthèse des attentes et objectifs pour une période donnée et la réalisation de ceux-ci.

Le livret scolaire regroupe/ :

- [-] l'ensemble des bilans périodiques de l'évolution des acquis scolaires de l'élève ;
- [-] les bilans de fin des cycles 1 et 2 ;
- [-] les attestations obligatoires : le savoir nager scolaire, l'attestation de première éducation à la route, l'attestation apprendre à porter secours.

Les éléments constitutifs du livret scolaire sont numérisés dans une application informatique nationale, dénommée livret scolaire unique numérique (LSUN). En cas de changement d'école ou d'établissement scolaire, y compris à l'occasion du passage entre l'école élémentaire et le collège, le livret scolaire est transmis à la nouvelle école ou au nouvel établissement par le biais de cette application.

Les bilans périodiques regroupent :

- [-] le suivi des acquis scolaires de l'élève avec les éléments de programme travaillés ; acquisitions, positionnements par rapport aux objectifs d'apprentissage ;
- [-] une appréciation générale sur la progression de l'élève ;
- [-] les parcours éducatifs ;
- [-] les modalités d'accompagnement pédagogique spécifique ;
- [-] la communication avec les familles.

Dans la pochette d'évaluation, vous trouverez :

- [-] un porte-vues avec les bilans périodiques et bilans de fin de cycle ;
- [-] les avis et décisions de passages ;
- [-] les exercices d'évaluation de l'année.

Comment fonctionne-t-il/ ?

- [-] Le livret vous est remis personnellement, avec la présence de votre enfant, lors du premier trimestre. A cette fin l'enseignant vous recevra pour vous le présenter et faire un bilan des apprentissages.
- [-] Pour les deux autres périodes, le livret sera donné à votre enfant ou si l'enseignant le juge nécessaire, il vous recevra pour évoquer avec vous les évolutions depuis le trimestre précédent.

Conseils et précisions

Merci de lire ce livret avec votre enfant, avec toute l'attention qu'il se doit. Demander des précisions à votre enfant sur ce qu'il a appris, ce qu'il ne comprend pas, pourquoi/ ? ... Tout l'intérêt que vous porterez à ce qu'il fait à l'école sera proportionnel à l'intérêt qu'il portera lui-même à ce qu'il fait en classe.

Les résultats scolaires vous inquiètent, vous vous posez des questions : n'hésitez pas à rencontrer l'enseignant pour répondre à toutes les questions que vous pouvez vous poser.

Votre soutien est important pour mener à bien notre mission/ : faire progresser votre enfant.

<http://www.ac-grenoble.fr/ecole/74/abbaye.passy/IMG/pdf/informationlivretscolaireunique-avril2017ok.pdf>
title='PDF - 2 Mo' type="application/pdf">

[<http://www.ac-grenoble.fr/ecole/74/abbaye.passy/local/cache-vignettes/L52xH52/pdf-39070.png>] **Le Livret Scolaire Unique Numérique**